



Optimisez votre temps et les charges de vos copropriétés



Négociation

Nous renégocions les contrats avec **les prestataires sous contrat**



Proximité

Nos recommandations s'appuient sur l'**analyse des contrats et les visites d'immeuble**



Indépendance

Nous ne percevons **aucune commission de courtage ni d'apport d'affaires**

Ile-de-France

Auvergne - Rhône-Alpes



econhomes.fr

corentin@econhomes.fr - 06 33 86 47 34

Nous intervenons en complément de vos actions de mises en concurrence

1. Audit des contrats et visite de site

Après une analyse complète des charges courantes de l'immeuble, nous présentons nos recommandations



2. Mise en œuvre des recommandations validées

Nous optimisons les modalités contractuelles et ajustons les cahiers des charges avec les fournisseurs sous contrat



3. Partage et suivi des économies

Les charges ne peuvent que réduire : notre rémunération est exclusivement basée sur un partage des économies pendant les deux premières années



Comment démarrer un projet dans l'une de vos copropriétés ?

1. Vous nous introduisez auprès du conseil syndical
2. Nous prenons le relais et vous tenons informé tout au long du projet



econhomes.fr

corentin@econhomes.fr - 06 33 86 47 34